

Le 18 septembre 2026

Résultats du 1^{er} semestre 2026

Le Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge, réuni le 18 septembre 2026, a examiné les comptes du 1^{er} semestre 2026 arrêtés par le Directoire.

Le chiffre d'affaires consolidé de Compagnie du Cambodge au 1^{er} semestre 2026 s'établit à 70,0 millions d'euros contre 66,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025. Cette progression s'explique principalement par la hausse du chiffre d'affaires du Groupe IER.

Le résultat opérationnel ressort à -7,9 millions d'euros contre -9,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025. Il intègre notamment la hausse de la contribution du Groupe IER.

Le résultat financier s'établit à 31,7 millions d'euros, en baisse de 24 % par rapport au 1^{er} semestre 2025, impacté principalement par la baisse des revenus d'intérêts.

Le résultat net s'établit à 20,0 millions d'euros contre 26,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025. **Le résultat net part du Groupe** ressort à 16,0 millions d'euros contre 20,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025.

Les capitaux propres augmentent de 331 millions d'euros, principalement en raison de la variation de la juste valeur des titres détenus (essentiellement Compagnie de l'Odet, Financière V et Plantations des Terres Rouges).

Acompte sur dividende exceptionnel : 13 euros par action

À la suite de la distribution par Bolloré SE intervenue en juin 2026 d'un dividende exceptionnel de 4,2 milliards d'euros, Compagnie de l'Odet, conformément à ce qui avait été annoncé dans son communiqué du 17 mars dernier, a décidé, lors de son Conseil d'administration du 16 septembre 2026, de verser un acompte sur dividende exceptionnel de 2,5 milliards d'euros qui sera mis en paiement le 29 septembre 2026. Les sociétés qui contrôlent Compagnie de l'Odet, ont également décidé de verser à leur tour des acomptes sur dividendes exceptionnel correspondant à la majeure partie du montant de l'acompte reçu.

Au résultat de ces distributions d'acomptes sur dividendes exceptionnels, Bolloré SE et ses filiales recevront un montant total d'environ 2 milliards d'euros. Parmi ces filiales figurent les sociétés Compagnie du Cambodge, Financière Moncey et Société Industrielle et Financière de l'Artois.

Dans la perspective de ces acomptes à recevoir, le Directoire de Compagnie du Cambodge a décidé de verser un acompte sur dividende exceptionnel de 13 euros par action, soit 789 millions d'euros. L'acompte sera mis en paiement le 7 octobre 2026.

Chiffres clés consolidés

(En millions d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Chiffre d'affaires	70,0	66,2
Résultat opérationnel	(7,9)	(9,5)
Résultat financier	31,7	41,5
Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence non opérationnelles	(0,0)	-
Impôts	(3,9)	(5,8)
Résultat net	20,0	26,2
Résultat net part du Groupe	16,0	20,7

(En millions d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Capitaux propres	6 787,1	6 456,4
Endettement net du Groupe / (Trésorerie)	(1 225,9)	(1 325,5)

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés résumés semestriels 2026 ont été effectuées et le rapport de certification sera émis après vérification du rapport semestriel d'activité.